

## Genèse 9/8-15

En ces temps d'élaboration d'une nouvelle loi concernant les rapports entre société et religions, en ces temps où les prises de position plus ou moins éclairées sur la laïcité se multiplient dans nos journaux et magazines, le texte de ce jour nous place devant l'alliance que Dieu fit, non seulement avec son peuple, une partie des descendants d'Abraham, mais avec l'ensemble de la création, c'est à dire avec nos sociétés humaines ainsi qu'avec la nature incluant de fait une dimension écologique. Autour de ce nouveau projet de loi, de nombreux élus de la république demandent aux croyants de France, quels qu'ils soient, de donner la primauté à la loi des hommes sur la loi de Dieu, à la loi de la république sur celles des religions, oubliant un peu vite que les deux ne sont pas à placer sur le même plan et que l'on peut peut-être vivre sans avoir à faire de choix exclusif à ce niveau. Pour les Eglises, c'est en tous cas l'occasion de remettre sur le métier la question des relations entre le royaume de Dieu et le monde, entre notre foi et nos engagements dans la société, que ce soit en tant qu'Eglise ou en tant qu'individus.

Pour l'Ancien Testament et le judaïsme, ces deux alliances ne vont pas l'une sans l'autre. L'Alliance fondatrice du peuple de Dieu avec Abraham, puis Moïse s'articule sur l'alliance universelle signifiée à Noé dans le texte de ce jour. Cette dernière n'est pas que pour le peuple de Dieu, mais pour le monde entier qui est symboliquement recréé à l'occasion du déluge. Cette alliance pose les bases du vivre ensemble en société pour toute l'humanité, mais aussi pour l'humanité dans son lien avec la nature : « *C'est aussi une alliance avec tous les êtres vivants qui sont autour de vous : avec les oiseaux, les animaux domestiques ou sauvages* » (v.10). Il s'agit d'une alliance profondément écologique au sens littéral du terme, c'est à dire qui pense la vie de l'ensemble des êtres vivants dans leurs rapports les uns avec les autres, avec leur milieu et avec le divin.

C'est sur cette base que l'Israël de l'Ancien testament avait mis en place et développé un double régime : celui de la loi donnée à Noé dont le but est d'assurer le cadre du minimum requis pour que la vie soit possible sur terre, et celui de la loi donnée à Moïse pour le seul peuple d'Israël, celui qui, indépendamment des opinions religieuses doit permettre aux humains de vivre harmonieusement ensemble et celui du peuple des croyants. Bref, c'est déjà une certaine forme de laïcité que l'on trouve dans l'Ancien Testament selon les principes de ces deux alliances. Cette forme de « laïcité » ne perçoit pas le monde comme abandonné par Dieu, mais en même temps ne cherche pas à imposer à tous l'alliance conclue entre Dieu et son peuple.

Ces deux alliances vont se prolonger tout au long de la Bible générant deux manières d'être différentes sans pour autant être contradictoires. Ainsi, le peuple de Dieu aura ses lois, sa pratique religieuse, son culte, sa conception du monde spécifiques, mais cela ne l'empêchera pas de cohabiter, la plupart du temps pacifiquement, et de collaborer même avec les autres peuples en acceptant qu'ils aient d'autres visions des choses et même d'autres religions. Ce qui est demandé à l'Israël de l'Ancien testament, c'est de rester fidèle à son Dieu tout en vivant avec ceux qui ont d'autres fidélités. Ecoutons par exemple, ce passage du Deutéronome, le livre de la loi par excellence : « *Quand vous regardez le soleil, la lune et les étoiles, tous les astres qui sont dans le ciel, ne vous laissez pas entraîner à les adorer et à les servir. Le Seigneur votre Dieu a laissé cela aux autres peuples de la terre.* » (4/19). Ce qui est condamné, ce sont les dérives du peuple de Dieu vers l'idolâtrie, mais pas le fait que le monde autour de lui ait d'autres orientations religieuses. Il y a là une extraordinaire tolérance vis à vis des religions des autres peuples. Il n'y a pas que des combats contre les autres dans l'Ancien Testament !

Considérer l'ensemble de la création comme existant dans le cadre d'une alliance avec Dieu nous protège donc de la tentation de considérer le monde comme intrinsèquement mauvais, comme le royaume du mal ou du diable, alors que l'Eglise seule serait seule le lieu sur lequel Dieu règne, son

royaume. L'alliance avec Noé nous rappelle que Dieu se préoccupe du monde dans toutes ses dimensions et que nous pouvons donc nous y engager sans crainte tout en vivant, dans l'Église selon d'autres principes. Je vous rappelle le texte qui dit au verset 10 : « *c'est une alliance avec tous les êtres vivants qui sont autour de vous que je fais aujourd'hui* » et un peu plus loin il précise que cette alliance ne finira jamais et durera autant que durera le monde. Cette alliance est aussi affirmation que notre société n'est pas en rupture avec l'Église, que l'ensemble de l'humanité n'est pas en rupture avec le peuple de Dieu tout en relevant d'alliances différentes avec ce même Dieu. Les deux sphères de l'existence ont leurs légitimités. Il n'est donc pas nécessaire, ni bon, ni utile de faire du « séparatisme ». La communauté croyante peut vivre en toute confiance dans un monde qui est lui aussi en alliance avec Dieu. Le croyant n'a pas de méfiance à avoir par rapport au reste du monde. Les enfants peuvent aller dans les écoles publiques, les chrétiens peuvent se lancer dans la recherche scientifique pour mieux comprendre ce monde en alliance avec Dieu ou s'adonner à l'art sous toutes ses formes. Dans le cadre de cette alliance, les croyants peuvent collaborer avec des croyants d'autres religions ou des non-croyants, ils peuvent s'engager dans la gestion de la cité que ce soit en économie ou en politique. Dans la plupart des cas, les croyants peuvent adapter leurs comportements aux évolutions de leurs sociétés sans avoir à renier en quoi que ce soit leur foi. Bref, parce que le monde dans lequel nous vivons n'est pas imperméable au divin, parce que Dieu a fait alliance avec lui, nous n'avons aucune raison de nous en séparer. Nos politiques n'ont pas à être inquiets !

Le Réformateur Calvin aimait à dire que c'était le même Dieu qui agissait de deux manières différentes : dans le monde par ce qu'il appelait sa grâce générale et dans l'Église par ce qu'il appelait sa grâce spéciale. C'était sa manière au XVI<sup>e</sup> siècle, de rendre compte de ce même principe.

Bien entendu, le texte de la Genèse n'a pas pour objectif de résoudre les problèmes de la laïcité française du 21<sup>e</sup> Siècle. Mais, l'éclairage qu'il donne sur cette problématique, nous offre des outils pour y réfléchir et pour organiser notre vie d'Église le plus sereinement possible dans la société où nous nous trouvons, avec vigilance, mais sans crainte et avec confiance.